

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 14754
Numéro SIREN : 803 425 404
Nom ou dénomination : Partoo

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2022 sous le numéro de dépôt 94816

Etats financiers au 31/12/2020

COMPTES ANNUELS

PARTOO SAS
130 Rue du Mont - Cenis
75018 Paris • France
Tél. : +33 (0)1 87 66 24 90
FR48803425404 - Siret 80342540400032





Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 955 175	295 466	1 659 709	763 477
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	206 149	86 386	119 763	73 076
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	3 000		3 000	3 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	31 368		31 368	22 535	
	TOTAL (II)	2 195 692	381 852	1 813 840	862 088
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	927		927	171
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	2 827 418		2 827 418	1 578 809	
Autres créances	678 473		678 473	579 116	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	808 708		808 708	369 485	
Charges constatées d'avance	138 616		138 616	77 696	
	TOTAL (III)	4 454 143		4 454 143	2 605 277
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 649 835	381 852	6 267 983	3 467 365

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

31 368

(3) dont créances à plus d'un an

5 000

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	26 427	26 212
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	81 506	71 811
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 621	2 319
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	325 297	325 297
	Report à nouveau	289 223	
	Résultat de l'exercice	299 230	289 525
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	1 024 304	715 164
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	690 000	100 000
	Emprunts et dettes financières divers	633 878	304 826
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265 608	174 301
	Dettes fiscales et sociales	1 637 007	557 930
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	15 700	157 129	
Produits constatés d'avance (1)	2 001 487	1 458 015	
	Total des dettes	5 243 679	2 752 201
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	6 267 983	3 467 365
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	299 229,71	289 525,40
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	5 173 679	2 662 201	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 475 892	1 200 371	5 676 264	3 464 810
	Montant net du chiffre d'affaires	4 475 892	1 200 371	5 676 264	3 464 810
	Production stockée				
	Production immobilisée			1 158 732	743 656
	Subventions d'exploitation				2 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			2 561	3 994
	Total des produits d'exploitation (1)			6 837 556	4 214 460
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 310 798	994 815
	Impôts, taxes et versements assimilés			89 494	37 335
	Salaires et traitements			3 772 449	2 267 893
	Charges sociales du personnel			1 474 605	878 028
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			312 296	47 794
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			152 034	5 566	
	Total des charges d'exploitation (2)			7 111 676	4 231 432
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(274 120)	(16 971)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		(274 120)	(16 971)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	(130) 675	130 117
Total des produits financiers		545	247
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 886 420	6 776 22
Total des charges financières		14 306	6 798
RESULTAT FINANCIER		(13 761)	(6 551)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(287 881)	(23 522)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		22 209
Total des charges exceptionnelles			22 209
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(22 209)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(587 111)	(335 256)
TOTAL DES PRODUITS		6 838 101	4 214 707
TOTAL DES CHARGES		6 538 871	3 925 182
RESULTAT DE L'EXERCICE		299 230	289 525
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		10 275	4 826

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 267 983** euros

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

Un total produits de **6 838 101** euros

Un total charges de **6 538 871** euros

Dégage un résultat de **299 230** euros

L'exercice considéré :

Débute le **01/01/2020**

Finit le **31/12/2020**

Et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS PARTOO** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 267 983** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 838 101** euros et un total **charges** de **6 538 871** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **299 230** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**. Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les comptes ont été établis selon le référentiel du PCG.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens:

Logiciels	3 ans
Agencements	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles correspondent au développement en interne d'un logiciel, 743.656 euros ont été inscrits à l'actif sur l'exercice. Les amortissements de cet actif immobilisé sont calculés sur une durée de 3 ans. A ce titre, elle a pu bénéficier d'un crédit d'impôt recherche d'un montant de 335 K€ dans le cadre de l'article 244 quater B du CGI.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Bons de souscription

Au 31/12/2020, il reste 3.463 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise. Chaque bon donne droit à l'attribution d'une action à émettre au prix unitaire de 10 euros.

Engagement IFC

Le montant total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 96 K€

Ce montant a été calculé par la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme), et sur la base des hypothèses suivantes :

- turn over faible
- profil de carrière : 2%
- taux de rendement : 0%
- taux d'inflation : 0%
- taux d'actualisation : 0.51

Impacts COVID

L'impact négatif de la COVID-19 sur le chiffre d'affaires de la société est d'environ 1.100 K€. Ce montant correspond à des contrats clients perdus et à une baisse des objectifs de croissance en terme de nouveaux clients.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Continuité d'exploitation

A la date d'arrêté des comptes 2020 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	796 443		1 158 732			1 955 175
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	796 443		1 158 732			1 955 175
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	7 872					7 872
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	101 793		96 483			198 276
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	109 665		96 483			206 149
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	3 000					3 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	22 535		8 833			31 368
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	25 535		8 833			34 368
TOTAL	931 644		1 264 048			2 195 692

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	32 966	262 500		295 466
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 966	262 500		295 466
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 858	1 625		5 483
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	32 731	48 171		80 902
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 589	49 796		86 386
TOTAL		69 555	312 296		381 852

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	31 368	31 368	
	Clients douteux ou litigieux	23 029	23 029	
	Autres créances clients	2 804 390	2 804 390	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 682	5 682	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	587 531	587 531	
	Taxes sur la valeur ajoutée	79 102	79 102	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	6 159	6 159	
	Charges constatées d'avances	138 616	138 616	
	TOTAL DES CREANCES	3 675 876	3 675 876	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	690 000	620 000	70 000	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	265 608	265 608		
	Personnel et comptes rattachés	249 131	249 131		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	834 613	834 613		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	500 244	500 244		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	53 018	53 018		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	633 878	633 878		
	Autres dettes	15 700	15 700		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	2 001 487	2 001 487			
	TOTAL DES DETTES	5 243 679	5 173 679	70 000	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 000			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			138 616
SOUS TRAITANCE		1 487	
LOYER		41 197	
MISSIONS			
ASSURANCE		3 143	
PUBLICITE		14 484	
REDEVANCES		69 432	
MEDECINE DU TRAVAIL		8 874	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			138 616

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			2 001 487
REFERENCEMENTS		2 001 487	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			2 001 487

A partir du premier janvier 2019, les revenus d'un contrat sont étalés de la manière suivante : 23% sur le premier mois, 16% pour le second et troisième mois et 5% du quatrième au douzième mois.

PARTOO

Société par actions simplifiée au capital de 26 212 euros

Siège social : 157 boulevard Macdonald 75019 Paris

803 425 404 RCS Paris

La « Société »

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE MIXTE DU 30 JUIN 2021

L'an 2021,

Le 30 juin

À 10h,

Les associés de la société Partoo se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle Mixte, 157 boulevard Macdonald 75019 Paris, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Cédric SIRE, en sa qualité de représentant de la société WEBEDIA, Présidente de la Société.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Monsieur Thibault Levi-Martin.

La société Cagnat & Associés, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des actions émises par la Société sur les 26 427 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 20,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

De la compétence de L'Assemblée générale ordinaire

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

De la compétence de L'Assemblée générale extraordinaire

- Modification de la délégation de compétence donnée au Président en date du 1er mars 2020 à l'effet de procéder à une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit de membre du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de la Société et/ou de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription
- Transfert du siège social de la société et modification corrélative des statuts

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

De la compétence de L'Assemblée générale ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 299 230 euros de la manière suivante :

- A la réserve légale : 22 euros
- Au compte « report à nouveau » : 299 208 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des montants de dividende mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

Exercice 2019	0
Exercice 2018 (clôture au 31/12/2018)	0
Exercice 2018 (clôture au 30/09/2018)	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De la compétence de L'Assemblée générale extraordinaire

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte que l'Attribution Définitive à l'issue de la période d'acquisition de 12 mois aurait dû intervenir le 1^{er} mars 2021, et qu'en accord avec les bénéficiaires, le Président souhaite la constater au 1^{er} juillet 2021 :

Décide de modifier la délégation de compétences donnée au Président, à compter des présentes et pour l'avenir afin de lui permettre de prendre les mesures nécessaires à la protection des intérêts des bénéficiaires

L'Assemblée Générale décide :

- Que l'attribution gratuite des actions aux Bénéficiaire définitive au terme de la période d'acquisition ne sera pas obligatoirement suivie d'une Période de Conservation d'une durée minimum de 12 mois pendant laquelle les bénéficiaires devront conserver lesdites actions
- Par conséquent, d'autoriser le Président à déterminer et modifier librement la durée de la Période d'Acquisition et de la Période de conservation à compter de l'expiration de la Période d'acquisition, cette dernière pouvant en conséquence être d'une durée inférieure à douze mois étant précisé que la durée cumulée de la Période d'acquisition et de la Période de Conservation, conformément à l'article L225-197-1, ne devra pas être inférieure à 2 ans ;
- De déléguer tous Pouvoirs au Président, avec faculté de subdélégation, dans la mesure autorisée par la loi, pour mettre en œuvre cette autorisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la Société au 130 Rue du Mont Cenis 75018 Paris, à compter du 1^{er} juillet 2021.

L'Assemblée Générale précise que la Société ne conservera aucune activité à son ancien siège social à compter de cette date et décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts qui est désormais rédigé comme suit :

« Article 4 - Siège

Le siège social de la société est fixé au 130 Rue du Mont Cenis 75018 Paris à compter du 1er juillet 2021 Il peut être transféré en tout autre lieu par décision du président, auquel il appartiendra, de modifier les statuts en conséquence. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Président de séance

WEBEDIA Représentée par *Cédric SIRE*



Sécrétaire

Thibault LEVI-MARTIN

